

Revue générale de droit



Robert P. Gagnon, *Droit du travail*, Collection de droit 1995-1996, volume 7, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1995, 244 pages, ISBN : 2-89451-071-3

Ouvrage collectif, *Les droits de la famille*, J.-B. d'Onorio et S. Cotta (dir.), Paris, P. Téqui, éditeur, 1996, 246 pp., ISBN 2-7403-0377-7

Karine Renoux and Ernest Caparros

Volume 27, Number 4, December 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035757ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035757ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Renoux, K. & Caparros, E. (1996). Review of [Robert P. Gagnon, *Droit du travail*, Collection de droit 1995-1996, volume 7, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1995, 244 pages, ISBN : 2-89451-071-3 / Ouvrage collectif, *Les droits de la famille*, J.-B. d'Onorio et S. Cotta (dir.), Paris, P. Téqui, éditeur, 1996, 246 pp., ISBN 2-7403-0377-7]. *Revue générale de droit*, 27(4), 543–545.
<https://doi.org/10.7202/1035757ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Robert P. GAGNON, *Droit du travail*, Collection de droit 1995-1996, volume 7, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1995, 244 pages, ISBN : 2-89451-071-3.

Cet ouvrage de Robert P. Gagnon sous la supervision de Danièle Delisle (Directrice adjointe au programme du Barreau), constitue le volume 7 de la collection publiée à l'intention de l'école du Barreau du Québec. C'est en fait une révision générale du droit du travail. Il est composé de trois titres, dont un titre préliminaire sur les aspects constitutionnels et les deux autres, l'un sur les rapports individuels de travail et l'autre sur les rapports collectifs de travail.

Le titre préliminaire étale dans son chapitre premier les principes de partage des compétences en matière de travail ainsi que la compétence fédérale d'exception et l'application de ces principes. Le chapitre deuxième démontre l'impact qu'ont pu avoir les Chartes, tant la *Charte canadienne des droits et libertés* que la *Charte des droits de la personne*, et porte sur certains de leurs droits fondamentaux relatifs au droit du travail ainsi que leur mise en œuvre et leurs recours en cas de violation.

Le titre premier se divise en deux chapitres : le contrat de travail et les normes du travail. Le premier chapitre décrit le contrat de travail sous la modernité du *Code civil du Québec* qui, aux articles 2085 à 2097 C.c.Q., l'a adapté à la réalité d'aujourd'hui. Cette modernisation s'avérait nécessaire afin d'ajuster la réalité juridique à l'évolution subie par la société en plus de changer les termes désuets de « contrat de louage de services » pour choisir une expression plus contemporaine soit le « contrat de travail ». La définition et les règles élaborées par le C.c.Q. suppléent aux lois du travail (telles la *Loi sur les normes du travail*, *Loi sur la santé et la sécurité du travail*) et au silence des parties contractantes. Ces règles sont complétées par d'autres dispositions du droit général des obligations. Ainsi, on retrouve dans ce chapitre la nature du contrat, ses caractéristiques par rapport aux divers aspects et catégories du droit général des obligations, sa formation, ses modes d'extinction, les obligations des parties et leurs recours en cas de

manquement à leurs obligations contractuelles; ces recours obéissant en général aux règles de la théorie des obligations.

Le deuxième chapitre se concentre sur les normes du travail. On y retrouve les règles quant à l'application de la *Loi sur les normes du travail* (qui est d'ailleurs fort étendue) cependant limitée aux employeurs et salariés définis à l'article 1(7) et (10) de la Loi, suivi d'un examen de ces définitions ainsi qu'un exposé des exclusions. L'auteur passe ensuite aux notions de salaires, de la durée de travail (incluant les congés et les jours de repos), de la protection de l'emploi (sanctions illégales, mise à la retraite, congédiement sans cause juste et suffisante, etc.), des sanctions prévues par la *Loi sur les normes du travail* (effets des normes, la Commission des normes du travail, les recours civils et pénaux) et les articles correspondants dans la Loi sur les normes.

Le titre deuxième, comprenant environ deux tiers de cet ouvrage, est consacré aux rapports collectifs de travail, soulignant leur importance dans le domaine du droit du travail. Il se divise en huit chapitres explorant les domaines du *Code du travail*, des syndicats, des conventions collectives, des conflits de négociation et de l'arbitrage de grief. Ce titre regroupe ce qui aurait pu être deux sous-titres, l'un se concentrant sur le *Code du travail* et l'autre sur les différents conflits pouvant survenir dans les processus prévus par le Code ainsi que leurs solutions et sanctions respectives.

Le premier chapitre du titre deuxième traite du *Code du travail*; il ne s'agit bien sûr que d'un aperçu général de ce dernier. Un examen plus approfondi du *Code du travail* se retrouve dans les chapitres suivants en examinant de façon moins générale, l'association et l'accréditation. Tout d'abord l'auteur étudie le droit d'association pour ensuite passer à l'accréditation traitant tant des procédures qu'à la vie de celle-ci, de ses pouvoirs et de ses effets.

Les derniers chapitres traitent des négociations, des différents conflits qui peuvent survenir lors du processus des négociations de conventions collectives et des moyens de pression utilisés tant par la partie patronale

que par la partie syndicale ou les employés, tels la grève et le lock-out. Un bref exposé des conventions collectives fait aussi partie d'un de ces chapitres. Le deuxième titre se termine par un examen des procédures d'arbitrage de grief, de ses conséquences en regard aux parties, des effets qu'ont les sentences arbitrales ainsi que les différents pouvoirs de l'arbitre de grief.

Cet ouvrage privilégie surtout une approche pratique du droit du travail plutôt que théorique. Il est évident qu'il a été conçu pour former des futurs avocats. C'est un excellent résumé du livre de l'auteur intitulé *Droit du Travail*, 2^e éd., Éditions Yvon Blais Inc., Cowansville, 1993, 611 p. et des principes généraux de l'arbitrage de grief. Il est à noter qu'une 3^e édition a été publiée en 1996. Cependant, seule la législation québécoise est abordée sauf dans le titre préliminaire dont le sujet est la constitutionnalité des législations sur le travail, où on doit en toute évidence traiter des différentes lois fédérales en plus de certaines autres lois provinciales n'étant pas directement liées au droit du travail, mais certainement de façon incidente, néanmoins très importantes.

Karine RENOUX
Étudiante à la Faculté de droit
de l'Université d'Ottawa

OUVRAGE COLLECTIF, *Les droits de la famille*, J.-B. d'ONORIO et S. COTTA (dir.), Paris, P. Téqui, éditeur, 1996, 246 pp., ISBN 2-7403-0377-7.

L'ouvrage regroupe l'ensemble des Actes du XIII^e colloque national de la Confédération des Juristes catholiques, tenu à Paris, le 26 mars 1994, ainsi que des conférences en français du Congrès européen de l'Union internationale des Juristes catholiques, célébré à Lugano (Suisse), du 21 au 24 septembre 1994.

Le texte d'introduction (« De la Charte des droits de la famille à l'année internationale de la famille », pp. 17-27) du Cardinal López Trujillo, Président du Conseil Pontifical pour la famille, esquisse les *droits de la famille* comme ils ont été articulés, avec force, par les documents du Vatican.

Dans cette perspective des droits de la famille, il convient de signaler les contributions touchant le droit constitutionnel sous la

plume de J.B. d'Onorio, Président de la Confédération des Juristes catholiques de France (« Les droits constitutionnels de la famille en France », pp. 29-47), des professeurs D. Henrich, de Ratisbone (« La famille en droit constitutionnel allemand : Déclaration de principe et réalité juridique », pp. 117-127), U. de Siervo, de Florence (« La famille en droit constitutionnel italien », pp. 129-140), J. Ferrer Ortiz, de Saragosse (« La famille dans l'expérience constitutionnelle espagnole », pp. 141-157) et du juge L. Mengoni, de la Cour constitutionnelle italienne (« La famille dans les délibérations du Conseil de l'Europe », pp. 159-170). Il semble bien que ce soit la première fois que l'on retrouve, dans un même volume, des études si complètes offrant un si riche éclairage pour le droit constitutionnel comparé dans ce domaine des droits de la famille.

Ancrés en France, mais non pas moins intéressants, sont les textes des professeurs J.-P. Gridel, de Paris V-René Descartes (« Personne et famille en droit français », pp. 49-70) et J. Foyer, Panthéon-Assas (Paris II) (« Les mariages inter-religieux », pp. 81-115), ainsi que la perspective de madame C. Codaccioni, Député du Nord (« Une politique de la famille pour la France », pp. 71-80).

Les trois collaborations qui complètent l'ouvrage se centrent sur les questions d'actualité concernant la nature même de la famille. Elles abordent, tout spécialement, la possibilité ou non de multiplier à l'infini les modalités des unions sexuelles entre personnes humaines. Ces études sont dues aux professeurs C.J. Errázuriz, Doyen de la Faculté de Droit canonique de l'Athénée romain de la Sainte-Croix (« Évaluation des formes « alternatives » de la famille », pp. 171-178), S. Cotta, de l'Université de Rome « La Sapienza » (« Principes anthropologiques et éthico-juridiques de la famille », pp. 179-195) et G. Chantaine s.j., Recteur de la Faculté de Théologie de Lugano (« La famille au seuil du III^e millénaire », pp. 197-206).

En annexe, l'on retrouve des lettres de Jean-Paul II aux Chefs d'État et au Secrétaire général de la Conférence du Caire sur la Population, ainsi que plusieurs textes des membres de la Délégation du Saint-Siège à cette conférence. Il s'agit d'une heureuse initiative; en effet, ces textes n'ont pas toujours été publiés intégralement dans les médias d'information et sont maintenant d'accès difficile. On a aussi reproduit en annexe la *Charte des*

droit de la Famille, promulguée par le Vatican en 1983 et dont le contenu richissime est trop souvent ignoré.

Il est pratiquement impossible de s'attarder à chacun des textes; présenter un résumé pourrait être injuste car les nombreuses nuances seraient perdues. Si l'on cherche une

réflexion sérieuse et bien documentée sur la famille dans la perspective chrétienne, l'ouvrage constitue une lecture incontournable.

Ernest CAPARROS
Professeur à la Faculté de droit
de l'Université d'Ottawa